

A l'occasion du bicentenaire du Code civil, engagement a été pris au plus haut niveau de l'Etat de moderniser le droit civil afin, notamment, de renforcer la sécurité juridique des entreprises et de rendre l'économie française plus performante.

Depuis 2004, quelles réformes ou propositions de réforme du droit civil ont ainsi été directement inspirées par des considérations économiques ? Les règles nouvelles sont-elles efficaces pour dynamiser et sécuriser la vie des affaires ? Le Code civil devrait-il connaître de nouvelles réformes pour satisfaire ces exigences économiques ou devrait-il plutôt s'effacer au profit des droits spéciaux ?

Le Centre de droit civil des affaires et du contentieux économique (CEDCACE) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense propose d'apporter des réponses à ces questions dont les incidences pratiques et théoriques sont considérables, en consacrant en 2013 un séminaire à l'étude des réformes du droit civil sous l'angle de leurs impacts sur la vie des affaires en général et sur celle des entreprises en particulier.

Lors d'ateliers mensuels portant sur chacune des réformes du droit civil déjà accomplies (réformes du droit des couples, des sûretés, des successions et libéralités, des incapacités et de la prescription) et celles restant à réaliser (propositions de réforme du droit des biens et du droit des obligations), des universitaires et des praticiens spécialistes du droit civil et du droit des affaires analyseront les nouveaux mécanismes qui ont été introduits dans le Code civil ou qui pourraient l'être prochainement, en vue de favoriser la création, le financement, la gestion, la prospérité, la compétitivité ou encore la transmission des entreprises.

Responsables scientifiques : Manuella Bourassin et Janine Revel, Professeurs à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CEDCACE

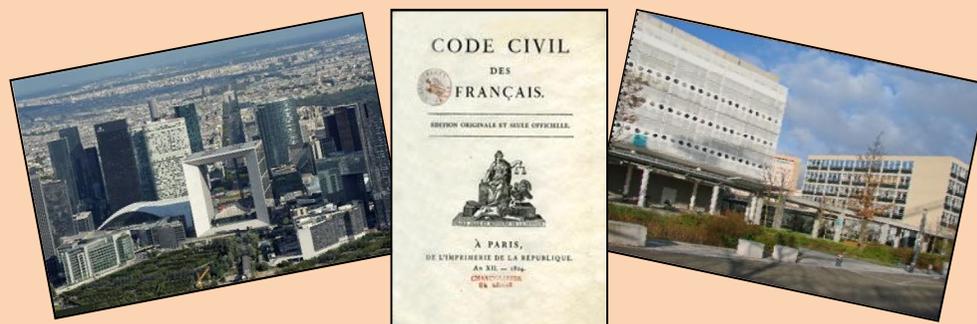
Informations et inscriptions

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
CEDCACE, Bât. F salle 413
200, avenue de la République
92001 NANTERRE CEDEX
Tél : 01.40.97.71.97
zsaidi@u-paris10.fr

Séminaire validé au titre de la formation continue



Séminaire organisé par le Centre de droit civil des affaires et du contentieux économique



REFORMES DU DROIT CIVIL ET VIE DES AFFAIRES

9 ateliers
de janvier à novembre 2013

Université Paris Ouest Nanterre La Défense



I. Atelier introductif ó 31 janvier 2013 17h-19h

Présentation du séminaire, M. Bourassin et J. Revel, Professeurs à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Le droit civil des affaires, E. Claudel, M.-N. Jobard-Bachellier, M.-L. Niboyet, M. Pichard et B. Thullier, Professeurs à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Réformes du droit civil des affaires : état des lieux, G. Meunier, Chef du Bureau du droit des obligations de la Direction des affaires civiles et du Sceau

II. Réformes du droit des couples ó 28 février 2013 17h-19h30

Le transfert judiciaire des dettes ou sûretés sur le conjoint entrepreneur en cas de divorce, V. Brémond, Professeur à l'Université d'Orléans

Changement de régime matrimonial et droit des entreprises en difficulté, C. Bourdaire, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, et D. Demeyere, Docteur en droit, Avocat au Barreau de Paris

Le partenaire d'un PACS entrepreneur, M. Pichard, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Dynamisme et sécurité : l'union impossible ?, Me D. André, Notaire, et A. Mazan, Notaire assistant

III. Réformes du droit des sûretés ó 27 mars 2013 17h-19h30

Les gages de choses fongibles, M. Bourassin, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Les nouveaux droits de rétention : gage sans dépossession et nantissement de créance, A. Aynès, Professeur à l'Université Paris XII (UPEC)

La fiducie-sûreté, P. Crocq, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Point de vue du notaire sur la propriété en tant que sûreté, Me O. Herrnberger, Vice président de la Chambre des notaires des Hauts de Seine

L'appropriation des réformes par la pratique, A. Gourio, Docteur en droit, Responsable de la coordination juridique BNP Paribas

IV. Réforme du droit des successions et des libéralités ó 25 avril 2013 17h-19h30

La transmission des entreprises, M. Nicod, Professeur Université Toulouse I

La gestion de l'entreprise en cas de décès de l'entrepreneur, A.-M. Leroyer, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris I

Acceptation à concurrence de l'actif net et droit des entreprises en difficulté, V. Brémond, Professeur à l'Université d'Orléans, et B. Thullier, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Point de vue des notaires, Me E. Fievet et Me P.-E. Perrot

Dispositif Dutreil : un régime fiscal en faveur de la transmission d'entreprise par Me S. Lerond, Avocat, CMS Bureau Francis Lefebvre, Responsable du département droit du patrimoine

V. Réforme du droit des incapacités ó 16 mai 2013 17h-19h30

Les mesures de protection juridique des majeurs : impacts sur la vie des affaires, A. Bateur, Professeur à l'Université de Caen

Le mineur commerçant, A. Ballot-Léna, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Points de vue pratiques, M. Vautravers, Juge des tutelles au TGI de Nanterre, et Me V. Flament, Notaire

Droit des incapacités - droit des affaires : quelles articulations devant le juge de la protection ?, A. Caron-Dégliose, Conseiller à la Cour d'appel de Paris, Président de la Chambre des tutelles

VI. Réforme du droit de la prescription ó 27 juin 2013 17h-19h

Le nouveau délai de prescription de droit commun, B. Dondero, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris I

Les aménagements conventionnels des règles de prescription, X. Lagarde, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Points de vue pratiques, M.-P. Gruel-Dumenil, Avocat associé, Cabinet Fidal

VII. Réformes du droit des biens ó 26 sept. 2013 17h-19h

Les patrimoines d'affectation, N. Thomassin, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Un nouveau droit des biens au service de la vie des affaires ?, A. Reygrobellet, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Point de vue des notaires, Me F. Gaillot et Me O. Morin

VIII. Réforme du régime général de l'obligation et du droit des contrats ó 24 oct. 2013 17h-19h30

Perspectives européennes de réforme du droit des contrats, E. Claudel, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Le traitement du déséquilibre économique par le droit commun des contrats, L. Thibierge, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

La transmission des obligations, S. Raimond, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Modernisation et sécurisation des contrats : le défi notarial permanent !, Me F. Gaillot et Me N. Berkani, Notaires

Etat des lieux par un représentant de la Direction des affaires civiles et du Sceau

IX. Réforme du droit de la responsabilité ó 28 nov. 2013 17h-20h

La responsabilité des sociétés mères du fait de leurs filiales, A. Danis-Fatôme, Maître de conférences HDR à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

La responsabilité du fait des activités anormalement dangereuses, J. Revel, Professeur émérite à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

L'étendue de la réparation (les dommages et intérêts punitifs ; les clauses relatives à la réparation), J.-S. Borghetti, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

L'action de groupe, S. Amrani-Mekki, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Point de vue des avocats, M. le Bâtonnier F.-X. Matteoli, CMS Bureau Francis Lefebvre

Etat des lieux, C. de Cabarrus, Bureau du droit des obligations de la Direction des affaires civiles et du Sceau